

# ÉLABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DE LA HAUTE LANDE

CDC DU PAYS MORCENAI, CDC DU PAYS D'ALBRET, CDC DE LA HAUTE LANDE, CDC DU CANTON DE PISSOS (40)

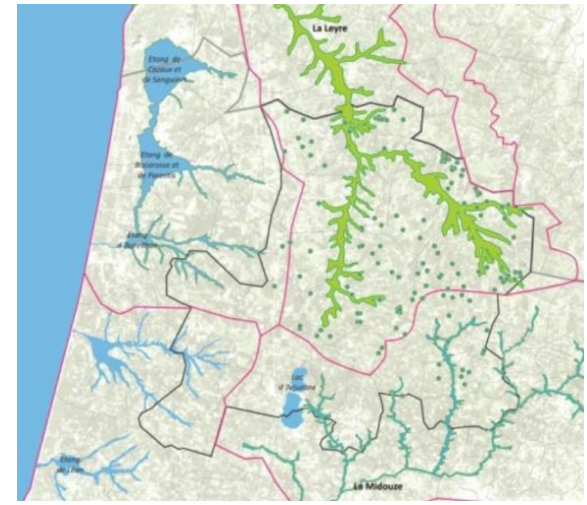
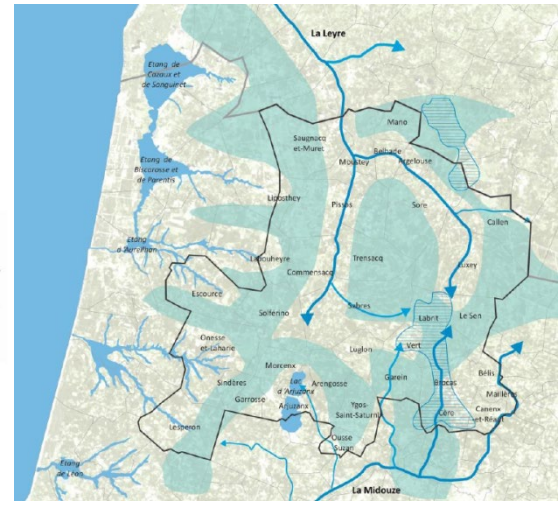
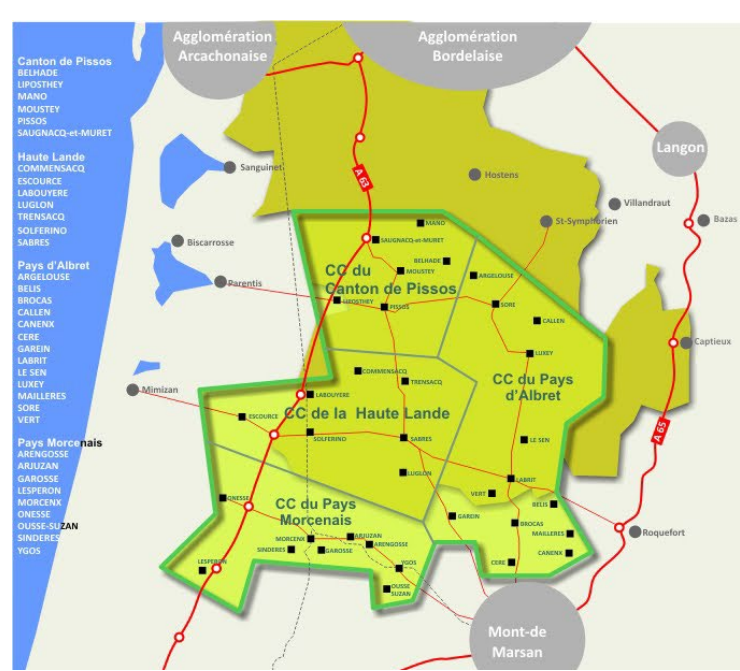
**Maîtrise d'ouvrage :** Syndicat Mixte de la Haute Lande  
**Maîtrise d'oeuvre :** PLACE Groupe Reflex, Acime, Jean Marieu Urbaniste, BFC Avocats, ALTO STEP  
**Années de réalisation :** 2013 - 2017  
**Superficie :** 230 000 ha, soit ¼ de la superficie du département des Landes

**Portrait du territoire :**

- 4 Communautés de Communes du (CdC du Canton de Pissos, CdC de la Haute Lande, CdC du Pays Morcenais, CdC du Pays d'Albret) ;
- 35 communes ;
- 24 330 habitants en 2010 ;
- 10,5 habitants par km<sup>2</sup> ;
- 80% de la superficie du territoire est occupée par le massif sylvicole landais ;
- Une forêt productive et habitée ;
- Un territoire ayant une forte identité culturelle, au cœur du massif forestier landais,

**Missions d'ALTO STEP :**

- Expertise environnementale et de développement durable ;
- Elaboration de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale du document de planification,
- Elaboration du dossier CDCEA ;
- Suivi et assistance en phase d'instruction ;
- Animation de la concertation, d'ateliers thématiques, d'enjeux et de convergence.





## Enjeux du SCOT :

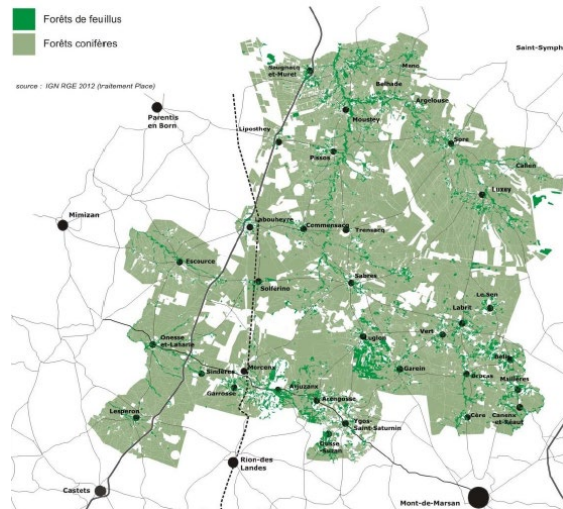
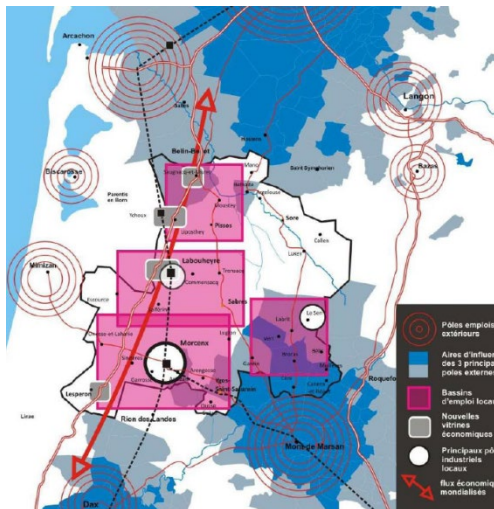
Le territoire de la Haute Lande connaît de grands changements sociaux, économiques, sociétaux. Ils affectent le territoire de la Haute Lande qui se trouve pris dans un jeu d'échanges, de mutations et de compétitions de plus en plus imbriqués avec les espaces voisins, le littoral, le Bassin, les grandes agglomérations voisines...

Cette nouvelle donne territoriale s'accompagne de nouveaux défis :

- de grandes interrogations se posent sur la forêt, ses usages, son devenir ;
- certains espaces sont confrontés à des effets de péri-urbanisation, d'autres subissent les effets de l'isolement ;
- la population se transforme avec le départ des jeunes, l'arrivée de nouveaux ménages.

## Ambitions du SCOT :

- Définition d'un projet de territoire ambitieux et partagé par les 35 communes ;
- Moyen d'affirmer, de faire connaître le territoire et d'être mieux pris en compte par les partenaires ;
- Préservation et consolidation des atouts du territoire (intégrité et continuité du massif forestier, qualité et diversité des milieux naturels, qualité et quantité de la ressource en eau, ...)
- Identification et anticipation des dysfonctionnements actuels et à venir ;
- Développement de nouveaux champs (exploitation des potentiels en matière d'énergies renouvelables, reconnaissance des traceurs paysagers et identitaires.



## Défrichements

200 ha par an en moyen entre 2000 et 2013

